

Les aides possibles pour votre séjour « On a'Dorres » à Dorres

Si votre Quotient Familial est inférieur à 800€, vous pouvez bénéficier des aides suivantes :

Valeur du Quotient Familial	Aide CAF	Aide « bourse Action Vacances »
QF inférieur à 400	18€/ jour et par enfant	25,80€/jour et par enfant
QF entre 401 et 600	12€/jour et par enfant	25,80€/jour et par enfant
QF entre 601 et 800	10€/jour et par enfant	25,80€/jour et par enfant

Exemple :

Prix de base du séjour à Dorres : 495€

- Mon QF est de 380 : J'ai droit à 126€ d'aide la CAF + 180,60€ de bourse Action Vacances.
Total des aides : 306,60€
Le séjour revient à : **188,40€**

- Mon QF est de 530 : J'ai droit à 84€ d'aide la CAF + 180,60€ de bourse Action Vacances.
Total des aides : 264,60€
Le séjour revient à : **230,40€**

- Mon QF est de 750. J'ai droit à 70€ d'aide la CAF + 180,60€ de bourse Action Vacances.
Total des aides : 250,60€
Le séjour revient à : **244,40€**

Les pièces à fournir pour constituer le dossier :

- ✓ L'attestation CAF de janvier 2021
- ✓ Le certificat de scolarité de l'enfant
- ✓ Le formulaire « demande de bourse Action Vacances » complété et signé

Pour toute question concernant ces aides, n'hésitez pas à appeler :
Charlotte au 05.62.87.43.58